



FACE AUX INCENDIES, UN SEUL MOT D'ORDRE :

SOLIDARITE !

Priorité à la protection des agent.es et des usager.es

Nous sommes tou.tes profondément choqué.e.s et impacté.es par les événements en Gironde et dans les Landes. Parmi nous, certain.es sont directement concerné.es.

Plus de 220 000 personnes ont été évacuées, 42 000 hectares sont déjà partis en fumée, des collègues ont perdu leur maison, des fumées toxiques envahissent la région. La priorité, pour la CGT, est l'organisation de la solidarité pour venir en aide au plus vite à toutes celles et tous ceux qui en ont besoin, agent.es comme usager.es.

Ce que nous vivons ces derniers jours est révélateur d'une logique qui nous est devenue familière. Face à une catastrophe majeure, la priorité de la direction semble être moins la protection des agent.es que la continuité de l'activité. Nous avons reçu en ce sens un document détaillant, entre autres, comment rouvrir les agences, comment fonctionner avec trois agent.es, comment prêter des ordinateurs et maintenir l'activité.

Certes, la mobilisation d'ABAP (autorisation d'absence exceptionnelle) est possible, mais en dernier recours, après avoir épuisé les possibilités de télétravail, de travail de proximité, d'utilisation du compteur intempéries. Comment peut-on sérieusement demander à des collègues de se rendre dans une autre agence si "les axes routiers le permettent" ? Comment peut-on envisager la réouverture de sites potentiellement exposés aux particules fines, avec pour seule réponse de fermer les fenêtres ou de couper la ventilation si l'odeur devient trop forte ?

Si, comme la direction le dit, elle est "pleinement mobilisée", elle doit prendre des mesures à la hauteur de ce que nous traversons : appliquer le principe de précaution pour les agent.es et les usager.es avant de penser aux indicateurs d'activité :

- **Fermeture des sites sans tergiverser**
- **Mise en place d'ABAP pour TOUT.ES les agent.es concerné.es par un quelconque risque sur leur lieu de travail, leur domicile, leur trajet professionnel ou dont les proches sont touchés**
- **Annulation de toute convocation et toute sanction pour les usager.es**

La CGT organise la solidarité !

Face à cette situation nous faisons un recensement solidaire afin de trouver de l'aide concrète à nos collègues, syndiqué.es ou non, mais aussi à leurs entourages, leurs amis, leurs réseaux....

- *Si vous pouvez proposer un hébergement merci de nous indiquer le nombre de places disponibles, la localisation et les éventuels contraintes.*
- *Si vous ou l'un de vos proches avez besoin d'un hébergement d'urgence, faites-nous part de votre situation afin que nous puissions rechercher une solution.*

Dans ces moments difficiles, la solidarité est plus qu'une valeur : c'est un acte concret.

Prenez soin de vous et des vôtres et faites-nous remonter également toutes difficultés avec notre établissement en ce qui concerne les solutions RH apportées par celui-ci.

Hébergement : bon à savoir !

Pour toute difficulté d'hébergement, le dispositif OGD est mobilisable avec prise en charge par la DR : demandes à faire auprès du manager ou du Directeur Sécurité. Si vous rencontrez des difficultés, contactez-nous !

**L'heure n'est pas à la
continuité du service mais à
la protection de toutes et de
tous.**